

ABONNEMENT.

SAUMUR : 36 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 9
Poste : 35 fr.
Un an : 18
Six mois : 10
Trois mois : 5

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
12 Juillet 1882.

AFFAIRES ÉGYPTIENNES.

Le bombardement d'Alexandrie.

Avant-hier, les consuls étrangers ont pro-
testé contre le bombardement.
Le bombardement a commencé hier ma-
tin à sept heures. Les cuirassés l'Alexandra,
le Sultan, le Superb, ont ouvert le feu sur les
forts.
Les batteries ont riposté aussitôt, mais
leurs projectiles ne sont pas arrivés jus-
qu'aux navires.
Le reste de la flotte anglaise a également
ouvert le feu, et l'action est devenue géné-
rale.
A sept heures un quart, après vingt mi-
nutes de bombardement, deux forts ont
cessé le feu. Le fort Pharos paraît avoir été
sérieusement endommagé.
Quant aux cuirassés, autant qu'on peut
en juger, ils n'ont éprouvé aucun dégât.
Les forts Karsa et El-Kanat ont sauté.
dans les autres forts, beaucoup de pièces
sont démontées.
Le drapeau de Genève surmonte plusieurs
édifices. Les deux consulats de Grèce et des
Pays-Bas ont hissé leur pavillon.
Au commencement du bombardement, on
voyait une grande foule se dirigeant vers le
palais.
A neuf heures, aucun signe de reddition
n'a encore été fait.
En rade d'Alexandrie, 11 juillet,
11 h. 25 matin.
Le bombardement continue.
Le feu des forts se ralentit de plus en
plus.
Constantinople, 11 juillet.
La Porte a télégraphié à ses représentants

une circulaire dans laquelle elle donne com-
munication :

1° De l'ultimatum de l'amiral Seymour,
remis hier par lord Dufferin, dans lequel
l'amiral anglais demande que les forts lui
soient temporairement remis pour être dé-
sarmés ;
2° De la réponse du khédive qui déclare
à l'amiral Seymour que les autorités locales
n'opposeraient aucune résistance au bombar-
dement.
La circulaire ajoute qu'un bombardement
éventuel porterait une grave atteinte aux
droits de souveraineté du Sultan.

Alexandrie, 11 juillet.

Les consuls étrangers ont protesté contre
le bombardement.
Les cuirassés étrangers sont hors du port.
Les vaisseaux français, sauf l'Alma et l'Hi-
rondelle, sont partis au coucher du soleil.
La Thétis, le Monarch et l'Invincible sont
dans le port, mais le reste de la flotte an-
glaise est en dehors.
On croit que le gouvernement d'Alexan-
drie a proposé une transaction, mais l'amiral
Seymour n'acceptera que la reddition des
forts.

Chronique générale.

Les ministres ont tenu hier matin, à l'É-
lysée, un conseil qui a duré près de trois
heures.
La délibération a porté surtout sur les af-
faires d'Égypte et sur les conséquences du
bombardement commencé et à peu près
achevé par la flotte anglaise.
M. Goblet a fait remarquer que la reddi-
tion des ouvrages d'Alexandrie entre les
mains de l'amiral anglais équivalait à la re-
mise pure et simple de la ville, et que si le
même fait se produisait au Caire, ils consti-
tueraient la prise de possession de l'Égypte par
l'Angleterre.
M. de Freycinet a répondu que le gouver-

nement anglais s'était formellement engagé
à ne pas conquérir du pays en Égypte et
qu'il comptait sur cette parole.

Un membre du cabinet ayant soulevé la
question des explications qui pourraient être
réclamées à la tribune de la Chambre, à
propos de la demande de crédit, il a été
convenu que le président du conseil se ren-
drait dans les termes de la déclaration
faite par lui samedi.

Après s'être mis d'accord sur les explica-
tions à donner dans les bureaux par ceux
des membres du cabinet qui font partie de
la Chambre, les ministres ont abordé la
question des décorations à accorder le 14
juillet.

Sur ce point, il a été décidé que les pro-
motions ne paraîtront à l'Officiel que ven-
dredi matin, le Président de la République
se réservant d'accorder de nouvelles croix
de la Légion-d'Honneur à l'occasion des
banquets.

Hier, à 4 heures 30, les députés se sont
réunis dans les bureaux pour procéder à la
nomination de la commission du crédit de
7,835,000 fr.

La discussion ne paraît pas devoir être
fort longue, les avis étant assez unanimes
sur la proposition du gouvernement, accord
du crédit sous bénéfices d'explications, que
l'on s'empresse de trouver satisfaisantes.

Election des commissaires pour le crédit
relatif à l'armement :

M. Ribot est élu contre M. Peulevey.
M. Ribot accepte le crédit sous réserves
d'explications du gouvernement.
M. Clémenceau est élu ; il réclame des
explications catégoriques avant de voter le
crédit.
M. Dreyfus est élu contre M. Langlois ;
M. Dreyfus est favorable au crédit.
M. Gambetta n'a pas posé sa candidature ;
il a appuyé celle de M. Dreyfus.
MM. Sarrien, Baihaut, Labuze, Franck-
Chauveau, Boyset, de Sonnier, élus, sont fa-
vorables à la demande de crédit.
M. Perin est hostile.

En somme, la commission se compose
de 9 membres favorables pour des raisons
diverses et de 2 dont l'opinion est résér-
vée jusqu'après les explications du gouver-
nement.

Nous tenons de bonne source que le gou-
vernement n'avait songé à empêcher la
présence, à la revue du 14, des bataillons
scolaires, que dans la crainte que les fusils
de ces enfants ne fussent enlevés par une
troupe de socialistes.

Quand il est revenu sur sa première dé-
termination, il ne l'a fait que parce qu'il a
eu l'assurance que ces armes ne seraient
pas en état de faire feu.

Nous savons aussi, d'autre part, que le
gouvernement se préoccupe d'une contre-
manifestation socialiste qui s'organiserait
pour le 14 juillet.

Un comité nihiliste qui est à Paris vient
d'être découvert rue des Amandiers.

Les membres du comité, presque aussitôt
prévenus, se sont empressés de déguerpir
pour aller se réfugier autre part.

Cette découverte serait due aux agents de
la police russe.

Tous les journaux conservateurs ont ré-
pondu par un refus à l'invitation au banquet
de l'Hôtel-de-Ville. Plusieurs même ont dé-
daigné de répondre quoi que ce soit à une
pareille invitation.

Voici la réponse qu'a faite M. H. de
Pène :

« Monsieur le président,
» Je reçois ici l'invitation que vous m'a-
vez fait l'honneur de m'adresser pour le
banquet municipal du 13 courant.
» Hélas ! je ne puis voir dans la bande
républicaine qui est aujourd'hui au pou-
voir que les assassins de la patrie, et com-
ment un fils accepterait-il une invitation des
assassins de sa mère ?
» Sur le terrain de la vie privée, je vous
prie, monsieur le président, de vouloir bien

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !!

Par M<sup>lle</sup> CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE II

(Suite.)

La petite mariée ouvrait des yeux immenses,
clairs, où luttait la surprise et la terreur. Certes,
elle ne comprenait pas tout, mais ce qu'elle entre-
voyait dans le récit habile et bref de son mari
suffisait à l'effarer.
Pas la foi !... pas d'église !... L'obéissance du
fils !... la complaisance du mari !... que de choses
inattendues, frappantes, redoutables !
Elle eut tout à coup la sensation d'une chute
dans un trou noir...
Instinctivement, elle saisit la main de Placial.
— O Placial !... il y a donc des gens qui n'ai-
ment pas Dieu... qui ne croient pas à Dieu... qui
se marient sans Dieu ! balbutia-t-elle.
— Ma cousine, répondit l'étudiant avec un dou-
loureux effort, puisque votre mari n'est pas de
ceux-là, soyez sans crainte.

Il mentait. Il sentait que Léon Bourgeal était de
ceux-là.
Léon, sans laisser à Geneviève le temps de
protester encore, l'étourdissait aussitôt de paroles
affectueuses, l'assurant que les opinions paternel-
les n'ayant pas eu d'influence sur lui en ce jour si
grave, elles n'en auraient jamais, et qu'il n'y avait
là qu'un petit nuage de famille facile à dissiper
dans l'avenir.
Placial, par dévouement à l'orpheline, feignit de
croire à cette prédiction. Le cœur navré, il poussa
le courage jusqu'à reconforter la pauvre enfant qui
se sentait défaillir.
Bien qu'elle n'entrevit pas toutes les conséquen-
ces de cette dualité dans sa nouvelle famille, en
découvrant que Léon était le fils d'un père sans
religion, en devinant que lui-même n'attachait
qu'une importance secondaire aux convictions
religieuses, il lui sembla que ce mari était moins
digne d'elle, qu'elle l'aimait moins, qu'elle avait
soudainement pour son caractère moins d'estime,
partant moins de respect.
Il y eut un long et pénible silence.
On arrivait à Fontenay. La voiture montait au
pas la pente assez raide qui conduit à l'église.
Geneviève n'avait pas même un regard curieux
pour les maisons blanches, parmi lesquelles devait
se trouver son futur logis d'été.
Quand les voitures s'arrêtèrent devant l'église, le

sacristain debout sur le seuil leva au ciel des yeux
scandalisés et murmura doucement que l'heure
fixée était bien dépassée... que M. le vicaire avait
attendu bien longtemps... mais tout était prêt pour
la cérémonie.
C'était une chose bizarre de plus dans cette
journée d'émotions, que l'entrée dans la petite
église d'une noce dont tout le personnel se rédui-
sait aux deux époux et à trois témoins.
La toilette de la mariée révélait un état social
qui rendait son abandon plus surprenant encore.
Les trois hommes suivaient, l'air morne. Les
deux amis de Léon le plaiguaient sincèrement et
trouvaient la corvée fort ennuyeuse.
Aucun œil curieux n'était ouvert sur eux, du
reste. Les travaux champêtres éloignaient les
habitants. La colonie, bien qu'ayant appris par les
publications que le fils Bourgeal se mariait, était à
mille lieues de soupçonner que les deux voitures,
arrêtées devant le sanctuaire, contenaient les per-
sonnages de cette invraisemblable noce.
L'église était fraîche, silencieuse ; deux cierges
allumés à l'autel, deux prie-Dieu alignés. Un
vicaire attendait, agenouillé dans sa stalle ; il se
leva en voyant entrer les époux.
Le sacristain, l'enfant de chœur composaient les
uniques assistants.
Le vicaire, tout blanc dans son surplis, mis au
courant de la situation — ou supérieur aux

incidents humains, — ne paraissait pas même
s'étonner de ces contrastes.
Il fit seulement observer d'une voix calme, en
recevant du marié les papiers nécessaires à la
célébration du mariage, que trois témoins seule-
ment étaient présents. Fallait-il attendre le qua-
trième ?
Léon n'y avait pas songé. Il possédait deux amis,
auxquels, après le déjeuner, il avait chuchoté sa
désagréable aventure.
« Concession à faire à des idées de couvent. Fai-
tes-moi le plaisir de venir avec nous quand je vous
ferai signe. Vous me servirez de témoins : les
miens sont impossibles à emmener. »
Les deux amis se prétaient à leur rôle. Au fond,
ils eussent préféré finir à Paris cette journée, que
de venir à la campagne, dans cette petite église
glacée, mais enfin... entre camarades, on ne peut
pas refuser un service, même une corvée !
Placial et le vieux tuteur de Geneviève avaient
été ses témoins à la mairie. Le tuteur disparu,
pour cause d'indisposition, Léon s'aperçut tout à
coup que personne n'était sous sa main pour le
remplacer.
Il balbutia je ne sais quelle excuse.
— Je vois ce que c'est, dit charitablement le
vicaire qui devinait une mortelle souffrance dans
le silence de la pauvre Geneviève ; un témoin vous
a fait défaut. Si vous n'avez pas de préférence,





Voici le sommaire de l'Univers illustré, ma parfaite copie...  
**TEXTE :** Couriers de la semaine, par Georges Price. — Histoire de la statue de Rabelais, à Chinon. — Les fêtes de Chinon. — La prise d'Harfleur. — Courrier du Palais, par M. Guérin. — Autour et au travers de la Forêt Noire, par R. Bryon. — Arsène Guillois (suite), par P. Mérimée. — A propos des diamants de la Couronne. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par Madame Iza de Cérigny. — Echécs.

**GRAVURES :** Statue de Rabelais, par M. Emile Hébert, inaugurée à Chinon, le 2 juillet. — Les événements du Tonquin (trois gravures). — Le vieux Caire. — La crise en Egypte : Uniformes de l'armée égyptienne. — Salon de 1882 : Vallée de Bagnérol en novembre, par E. Grandjean. — Giboulée de Mars, par A.-L. de Clermont-Gallerande. — Revue comique du mois, par Draner (12 gravures). — La Forêt Noire. — Les diamants de la Couronne (six gravures). — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 40 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3. Paris.

**SOMMAIRE de la Revue illustrée, numéro du 8 juillet 1882 :**  
 Chronique des Beaux-Arts : le Salon (Louis Énault). — Rabelais (A. Eloy). — Revue scienti-

fique (Alfred de Vaulabelle). — Les Arts décoratifs : l'ameublement (Cersbeer de Medelsheim). — Les Fleurs : Les Œillets (Ch. Marie). — Médailles artistiques : Eugène Lambert (Louis Énault). — L'Exposition de Bordeaux (M. Zimmermann). — La Percée du Saint-Gothard (Max de Tomblaine). — De l'Influence de la Lune sur le temps (Baron R. Michel). — Archéologie : le Camp antique de Pommiers (Aisne) (E. Toulouse). — Nouvelle : une Légende roumaine (Aug. Picq et Ph. Bréban). — Bulletin géographique (Georges Duloup). — Chiffons (Frou-Frou). — Chronique financière. — NOTRE PRIME. — Sport. — Sport nautique.

**Appel aux Poètes.**  
 Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).  
 Tous les Poètes peuvent y prendre part. Demander le programme à M. E. HEROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEOPROY.  
 Éditeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.  
 Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

**FAVEUR SPÉCIALE**  
 ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.  
 AU LIEU  
 DE  
 8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

**LANterne D'ARLEQUIN**  
 illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit d'adresser à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue de la République, 13, à TOURS.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h.	matin.	10 h.	31 matin.	8 h.	10 matin.
8	25	—	—	11 h.	13
11	15	—	—	—	—
1	17 soir.	7	39 soir.	—	—
4	55	—	—	—	—
7	50	11	48	—	—

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A ANGERS	
5 h.	50 matin.	9 h.	13 matin.	8 h.	10 matin.
8	35	—	—	11 h.	13
2	15 soir.	3	50	—	—
6	45	10	47	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 30.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JUILLET 1882.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précédente.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précédente.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précédente.
3 %	81 02	81 07	Nord	1990	1997 50	OBLIGATIONS		
4 % amortissable	81 30	81 40	Orléans	1290	1290	Dép. de la Seine, emprunt 1837	228	230
4 1/2 %	111	111 05	Ouest	795	790	Bons de liquid. Ville de Paris.	520	517
5 %	114 85	114 90	Compagnie parisienne du Gaz.	1660	1665	Obligations communales 1879.	430	435
Obligations du Trésor.	510	510	Canal de Suez.	2387	2390	Oblig. foncières 1879 3 %	430	431 25
Obligations de Trésor nouvelles	503	506	C. gén. Transatlantique.	457	455	Est	367	364
Bons de liq. départementaux.	528	530				Midi	368	369 50
Banque de France.	5330	5360				Nord	371	75 371 75
Comptoir d'escompte.	1040	1030				Orléans	368	368
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1430	1440				Ouest	369	369 50
Crédit de France	205	205				Paris-Lyon-Méditerranée.	369	366 50
Crédit mobilier	492	495				Paris-Bourbonnais	366	368
Est	746	745				Canal de Suez.	541	25 548 75
Paris-Lyon-Méditerranée.	1635	1640						
Midi	1215	1210						

**GARE DE SAUMUR.**

**CHEMIN DE FER D'ORLÈANS**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures	8 minutes du matin.	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers)
1	50	omnibus-midi.
8	25	soir.
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures	25 minutes du matin.	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	43	express.
12	40	soir, omnibus-midi.
4	44	express-poste.
10	28	soir.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du matin arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**UNE JOLIE PROPRIÉTÉ**  
 Située aux Tisonnières, Commune de Villebernier, Affermée au sieur Marchand-Drouard, Avec bâtiments et terres, d'une contenance de 1 hectare 29 centiares. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**UNE TRÈS-JOLIE MAISON DE MAÎTRE**  
 Nommée LABRARDAYE, Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur. Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie ; au 1<sup>er</sup> étage, six chambres et mansardes ; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve ; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares. S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements : à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur ; à M<sup>me</sup> SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFATON, expert à Beaufort. (319)

**A LOUER**  
 Pour le 1<sup>er</sup> septembre 1882,  
**MAISON**  
 Située à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 11, occupée par M. Bourasseau. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

**A VENDRE**  
**UNE JOLIE PROPRIÉTÉ**  
 Située à 2 kilomètres de Saumur. S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (377)

**A LOUER**  
 DE SUITE,  
**UNE MAISON**  
 Située à Saumur, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n<sup>o</sup> 8. S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (376)

**A VENDRE**  
 OU A LOUER  
 PRÉSENTEMENT  
**MAISONS.**  
 A Beaulieu, commune de Dampierre. S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

**A CÉDER**  
 De suite  
**UN FONDS DE CHARCUTERIE**  
 S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**  
**BON MATÉRIEL**  
 Pour la fabrication des oublies et des macarons. S'adresser à M<sup>me</sup> PESCHREUX, rue de la Petite-Bilange, 15. (293)

**MAGASIN DE PARAPLUIES**  
 Et Mercerie.  
 M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> PICARD, rue du Portail-Louis, 52, continue comme par le passé son commerce de parapluies et mercerie.

**COUPES DE PRÉS**  
 S'adresser à M<sup>me</sup> veuve PICARD, 52, rue du Portail-Louis. (335)

**A VENDRE**  
 Un très-beau et bon CHIEN COUCHANT, race anglaise, âgé de 4 ans, parfaitement dressé. S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

**A AFFERMER**  
 Pour entrer en jouissance le 25 mars 1883,  
**LA FERME**  
 DE  
**BELLE-CHASSE**  
 Dépendant de la Terre de BRÉZÉ, Située commune de Brézé, arrondissement de Saumur. Consistant en : maison d'habitation et d'exploitation, terres, vignes et prés, d'une contenance totale de 46 hectares. S'adresser, pour tous renseignements, soit à M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire, soit à M. VOLLAND, régisseur du château de Brézé. (263)

**MAISON A LOUER**  
 PRÉSENTEMENT  
 Rue du Temple, 12. S'adresser au Bazar des Familles.

**A VENDRE**  
 D'OCCASION  
 Un OMNIBUS presque neuf, faisant BREAK. S'adresser au bureau du journal.

**SPA** POUHON DU PRINCE DE CONDÉ. — Eau minérale ferrugineuse gazeuse. Très chargée en fer. L'abondance d'acide carbonique qu'elle contient, maintient le fer à l'état de dissolution parfaite et la rend très digestive. — Très salutaire dans toutes les maladies où le fer est ordonné. Chez les Pharmaciens et Mds d'Eaux minérales.

**VALS VIVARAISES**  
 Source n<sup>o</sup> 1. — Maladies des organes digestifs. Source n<sup>o</sup> 2. — Goutte, rhumatisme, diathèse urique. Source n<sup>o</sup> 5. — Maladies de l'appareil biliaire, diabète. Source n<sup>o</sup> 7. — Appareil urinaire, gravelle. Source n<sup>o</sup> 8. — Maladies des organes digestifs. Le numéro porté sur l'étiquette indique le dosage approximatif de bicarbonates alcalins contenus dans chacune des sources. Chez les Mds d'Eaux minérales & Pharmaciens.

**VICHY** SOURCE LARDY, alcaline gazeuse et ferrugineuse, employée avec succès, contre les maladies de foie, de la rate, de la vésicule et de l'estomac. Chez les Mds d'Eaux minérales et Pharmaciens.

**Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)**

**A. RIVAUD** Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et prévient les ECZEMAS, DARTRES, PITIRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple. Dépôts : Pharmacies, Établissements de Bains, Maisons de Produits Hygiéniques.

**PHARMACIE-DROGUERIE**  
**Ancienne Pharmacie PASQUIER**  
**A. CLOSIER, Successeur,**  
 Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,  
 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le libéron à vis de Raynal, le soupape de Robert et le hiberon-pompe de H. Monchovaut.

**PORTRAITS d'après PHOTOGRAPHIE**  
**GRANDEUR NATURELLE,**  
 Ressemblance et inaltérabilité garanties.  
 50 fr. avec le passe-partout.  
 Visiter les portraits rue Courcouronne, n<sup>o</sup> 1.

**NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS**  
 (2<sup>e</sup> ÉDITION)  
**Un volume in-12, avec gravure.**  
 Se vend au profit de la Chapelle. — S'adresser à la Sacristie de Notre-Dame.  
 Saumur, imprimerie de P. GOBET.  
 Certifié par l'imprimeur soussigné.